

IV Information des décisions du Maire en vertu de la délibération accordée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 22 juillet 2022 et conformément aux articles L.2122.22 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n°30-2023 : Contrat d'engagement avec L. LEWANDOWSKI pour un atelier de 6 interventions

Décision n°31-2023 : Contrat de cession de spectacle – « On peut pas dormir tout seul »

Décision n°32-2023 : Mission de coordination SPS dans le cadre de la création d'un nouveau centre de tennis

Décision n°33-2023 : Mission de contrôle technique dans le cadre de la création d'un nouveau centre de tennis

Décision n°34-2023 : Contrat de remise et de collecte du courrier avec la Poste

Décision n°35-2023 : Don de photos de Mme GRANDJEAN à la ville de Margny les Compiègne

Décision n°36-2023 : Avenant n°I au marché de rénovation et d'extension du restaurant le Pigeonnier

Décision n°37-2023 : Convention d'occupation d'un local au profit de la société SERGIC – agence de Compiègne

Décision n°38-2023 : Contrat d'entretien annuel du système d'arrosage du stade Muid Marcel avec Hydrogénie

Décision n°39-2023 : Convention d'occupation d'un locale au profit de l'organisme Familles Rurales de l'Oise

Décision n°40-2023 : marché de location longue durée et maintenance d'une balayeuse avec option d'achat

Décision n°41-2023 : Contrat de prêt de l'exposition « J'ai pas dit Partez » avec l'association CLAVIM

Décision n°42-2023 : Contrat de prêt de l'exposition « J'ai pas dit Partez » avec la ville de TERGNIER

Décision n°43-2023 : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'un marché de chauffage avec ECO2E

Le Maire.

B. HELLAL

